

II- Les relations extérieures du Québec

Manon Tessier

Volume 29, numéro 1, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703847ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703847ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1998). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 29(1), 143–151. <https://doi.org/10.7202/703847ar>

Le réacteur nucléaire de Tchernobyl

20 novembre :

Au cours d'une réunion à New York réunissant les donateurs fournissant des fonds pour la réparation du sarcophage de la centrale nucléaire de Tchernobyl, le Canada s'engage à verser 28 millions \$. (ACDI, *Communiqué n° 97-98*, 20 novembre 1997)

Ententes, accords et traités internationaux

4 décembre : Le projet de loi visant à permettre au Canada de ratifier l'Accord de pêche des Nations Unies sur la conservation et la gestion des stocks de poissons chevauchants est déposé à la Chambre des communes. (Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 4 décembre 1997)

17 décembre : Le ministre du Développement des ressources humaines, M. Pierre Pettigrew, signe à Paris la Convention de l'OCDE contre la corruption. (MAECI, *Communiqué n° 214*, 18 décembre 1997)

Nominations diplomatiques et représentations internationales

10 et 11 octobre : Le Canada participe à titre d'observateur officiel au 2^e sommet du Conseil de l'Europe (MAECI, *Communiqué n° 163*, 10 octobre 1997)

29 octobre : M. Stanley Gooch remplace à titre d'ambassadeur au Mexique M. Marc Perron. (MAECI, *Communiqué no 175*, 29 octobre 1997)

7 novembre : M. Marc Lemieux est nommé ambassadeur itinérant pour l'Afrique centrale. M. Duane Van Beselaere est nommé haut-commissaire en Barbade avec accréditation simultanée auprès d'Antigua-et-Barbuda et de St-Vincent-et-les-Grenadines tandis que M. Peter Walker devient haut-commissaire en Inde avec accréditation simultanée d'ambassadeur au Népal. (MAECI, *Communiqué n° 182*, 7 novembre 1997)

14 novembre : On apprend l'élection de la Canadienne Sheila Batchelor au poste de présidente de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. (MAECI, *Communiqué n° 188*, 14 novembre 1997)

25 novembre : M. Leonard Edwards est désigné ambassadeur au Japon. (MAECI, *Communiqué n° 197*, 25 novembre 1997)

II – Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1997)

A — Aperçu général

Les voyages à l'étranger du Premier ministre québécois retenaient encore l'attention, ce trimestre. M. Bouchard effectuait un long séjour en Asie en faisant suivre sa mission économique en Chine d'une participation au Sommet de la Francophonie de Hanoi au Viêt-Nam. Il s'agissait du deuxième voyage en

moins d'un d'an du Premier ministre dans cette région du monde. La formule des missions commerciales calquées sur le modèle d'Équipe Canada semble s'enraciner de plus en plus dans la pratique, M. Bouchard affirmant à l'issue de son périple qu'il serait bon de renouveler l'expérience. Il confirmait de plus en décembre sa participation à la mission d'Équipe Canada en Amérique latine en janvier 1998. Pour sa part, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce nommé le trimestre dernier, M. Roger Bertrand, occupait rapidement ses nouvelles fonctions en pilotant deux missions commerciales en Hongrie et au Venezuela.

B — Les politiques d'immigration

M. André Boisclair, le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, présentait en octobre les cinq objectifs qui structureront l'immigration au Québec pour les trois prochaines années¹. Ces objectifs devraient conduire à une augmentation graduelle des admissions qui pourraient atteindre un total de 32 000 immigrants pour l'an 2000 et à un accroissement de la part de la sélection québécoise qui passerait à 57 % au lieu de l'actuel pourcentage de 50 %. Le gouvernement prévoit par exemple : porter à 50 % la proportion des immigrants indépendants ; porter à 10 000 le nombre de travailleurs indépendants et à 4 000 les admissions des immigrants gens d'affaires ; augmenter à 40 % la proportion des immigrants connaissant le français au moment de leur admission et maintenir le nombre de réfugiés entre 2 200 et 2 400.

C — Organisations et rencontres internationales

1 — La Francophonie

Le Sommet de la Francophonie se tenait pour la première fois en terre d'Asie, à Hanoi, au Viêt-Nam. Le premier ministre Lucien Bouchard présidait la délégation québécoise à ce vir^e Sommet qui se tenait du 14 au 16 novembre. Il rejoignait son ministre des Relations internationales déjà sur place depuis le 6 pour la Conférence ministérielle préparatoire au Sommet. Notons qu'un premier ministre québécois n'avait pas personnellement participé à un sommet francophone depuis 1991.

La veille de l'ouverture du Sommet, M. Bouchard annonçait les propositions qu'entendait suggérer son gouvernement pour remplir son objectif qui « est de faire en sorte que les activités de promotion de la démocratie fassent partie des programmes permanents de l'Agence de la Francophonie ». La Francophonie, a-t-il dit, « devra user de toute son influence pour favoriser la progression de la démocratie chez ses membres, mais également pour sanc-

1. Cabinet du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Communiqué*, 28 octobre 1997 ; *La Presse*, 29 octobre 1997, cité par *L'Argus*, 29 octobre 1997, pp. A9-A10 ; *Le Devoir*, 29 octobre 1997, p. A4.

tionner les pays qui auront fait subir un recul à la démocratie² ». Le désir du Premier ministre d'aborder le sujet des sanctions durant le Sommet et d'en discuter avec le Premier ministre vietnamien a causé une certaine surprise au sein de la délégation canadienne qui a demandé des explications auprès de la délégation québécoise. Le thème ne fera finalement pas l'objet de débat ou de commentaires officiels si ce n'est le peu d'enthousiasme exprimé en conférence de presse par le Président français³ et le Premier ministre canadien⁴.

Le gouvernement québécois a par ailleurs annoncé qu'il consacrera 8,3 millions \$ en contributions volontaires aux différents organes de la Francophonie pour la période de 1998-1999, soit 1,9 million \$ de plus qu'en 1996 et 1997. Ces contributions volontaires seront principalement affectées à développer des projets reliés aux inforoutes, à la mobilisation de l'épargne, la formation professionnelle et la bonne gouvernance⁵. Par exemple, le Québec appuiera un plan d'action visant l'implantation d'institutions juridiques et judiciaires modernes dans les pays francophones, la tenue d'assises francophones en formation professionnelle et technique et l'organisation d'une conférence des ministres francophones de l'Économie. La tenue du Sommet a également permis au gouvernement du Québec de concrétiser un projet de coopération avec le Viêt-Nam en matière de santé. Cette entente, qui s'inscrit dans le cadre de l'entente de coopération économique et technologique signée en 1992, devrait favoriser une collaboration pour la production de vaccins contre l'encéphalite japonaise⁶.

Sur le plan multilatéral, M. Bouchard s'est réjoui des résultats du Sommet qui a concrétisé l'aboutissement d'une importante réforme institutionnelle. Une charte de la Francophonie a été adoptée et le premier Secrétaire général de la Francophonie a été choisi en la personne de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Le Belge Roger Dehaybe a pour sa part été désigné au poste d'Administrateur de la nouvelle Agence de la Francophonie. Ces deux choix avaient été supportés par le Québec. À titre de rapporteur du Sommet de Hanoi, le Premier ministre québécois a prononcé l'allocation de clôture de la conférence. Dans cette synthèse des délibérations, M. Bouchard a parlé « d'innovation » et « d'audace » en faisant référence à la nouvelle dimension de la Francophonie qui est devenue « pleinement politique » et « la gardienne de valeurs et de principes démocratiques », ce qui lui confère maintenant « responsabilité » et « devoir⁷ ». C'est sur cette base, a-t-il

2. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 novembre 1997; *Le Devoir*, 14 novembre 1997, pp. A1-A14.

3. *Le Devoir*, 17 novembre 1997, pp. A1-A10 et 29-30 novembre 1997, p. A6; *The Globe and Mail*, 17 novembre 1997, p. A9.

4. *Le Soleil*, 14 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 14 novembre 1997, p. A2; *The Globe and Mail*, 14 novembre 1997, p. A11; *Le Soleil*, 15 novembre 1997, p. A17; *La Presse*, 22 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 24 novembre 1997, pp. B9-B10.

5. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 novembre 1997 et ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 16 novembre 1997.

6. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 14 novembre 1997.

7. *Lettre du Québec*, vol. 11, n° 3, décembre 1997-janvier 1998, pp.2-3.

conclu, que sera jugé le travail qui s'accomplira d'ici le prochain Sommet francophone dont la province canadienne du Nouveau-Brunswick sera l'hôte.

2 – Le Sommet de Kyoto

En compagnie de trois autres homologues provinciaux, le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, M. Paul Bégin, faisait partie de la délégation canadienne qui se rendait à Kyoto, au Japon, au début de décembre pour la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Le Québec participait à cette conférence en défendant une réduction des quotas d'émission des gaz à effet de serre plus sévère que celle souhaitée par le gouvernement canadien et la majorité des provinces. Celle-ci consistait à stabiliser les gaz à effet de serre pour 2005, à les réduire de 3 % pour 2007, de 4 % pour 2010 et de 5 % pour 2015. Le résultat final réjouit donc le Québec puisque le protocole adopté prévoit pour le Canada une réduction de 6 % d'ici l'an 2012, ce qui va au-delà de la position initiale canadienne. Le ministre Bégin a qualifié « d'historique » le protocole de Kyoto et attend avec impatience la prochaine réunion des parties prévue en novembre 1998 dans la capitale argentine pour peaufiner les mécanismes de contrôle et de suivi⁸.

D — Le Québec et les États-Unis

La Nouvelle-Angleterre représente 13 % de l'ensemble du commerce international du Québec et deux missions d'importance témoignaient de cette vitalité, ce trimestre. D'abord, au début d'octobre, l'adjoint parlementaire du vice-premier ministre, M. Gilles Baril, accompagnait une délégation de gens d'affaires dans la région de Boston. Il fut notamment question de technologies de l'information et de projets d'aide à la jeunesse⁹. En novembre, le gouverneur de l'État du Massachusetts, M. Argeo Celluci, pilotait au Québec une mission spécialisée dans les secteurs portuaire, de l'ingénierie, des technologies de l'information et des biotechnologies¹⁰. Plusieurs rencontres émaillaient cette visite qui permit également la signature d'une entente entre le Centre de promotion du logiciel québécois et le *Massachusetts Software Council*.

E — Le Québec et l'espace européen

1 – La France

Dans le prolongement de la visite de M. Lucien Bouchard en France, la secrétaire d'État aux PME, au Commerce et à l'Artisanat, Mme Marylise Lebranchu, effectuait une mission au Québec, les 8 et 9 octobre. Elle faisait

8. Environnement et Faune, *Communiqué*, 5 et 11 décembre 1997; *Le Devoir*, 5 décembre 1997, pp. A1-A12 et 12 décembre 1997, p. A6.

9. Cabinet du vice-premier ministre, *Communiqué*, 1^{er} octobre 1997.

10. Cabinet du vice-premier ministre, *Communiqué*, 10 novembre 1997; *Le Journal de Québec*, 11 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 11 novembre 1997, p. A6.

alors le point sur les relations économiques bilatérales avec son vis-à-vis québécois, M. Roger Bertrand, lors d'une réunion du Groupe franco-québécois de coopération économique¹¹. De nouveaux champs de coopération ont été identifiés pour favoriser la collaboration des entreprises françaises et québécoises de haute technologie. Rappelons qu'environ 250 entreprises françaises dont une centaine de PME sont implantées au Québec tandis que la France accueille 96 entreprises québécoises dont 11 s'y sont installées durant la dernière année.

Sur le plan des relations culturelles franco-québécoises, le cinéma québécois était à l'honneur en novembre. Dans la continuité du festival du film français qui s'était déroulé à Québec au printemps, sept long métrages et un programme de films courts québécois étaient présentés à Paris¹². Une entente entre la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et le Centre national du Cinéma a été signée à cette occasion. Mme Louise Beaudoin, la ministre de la Culture et des Communications, assistait à cet événement culturel en compagnie d'une quarantaine de professionnels québécois du cinéma.

2 – La Belgique

Dans le cadre de la visite du Ministre de la région de Bruxelles-Capitale, M. Hervé Hasquin, des négociations étaient entreprises dans trois domaines en vue de signer des ententes éventuelles. Le Centre canadien d'architecture de Montréal et le nouveau Centre d'architecture de Bruxelles pourraient collaborer en matière d'aménagement urbain tandis que les deux gouvernements pourraient échanger des informations sur la formation professionnelle et la décentralisation des services¹³.

3 – La Hongrie

Du 5 au 7 octobre, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, entreprenait une mission qui le conduisait, en compagnie de représentants de 10 sociétés québécoises, à Budapest, en Hongrie¹⁴. Les exportations du Québec dans ce pays représentent 30 % des exportations canadiennes et le Québec espère augmenter cette proportion grâce notamment au secteur des télécommunications. Au cours de son séjour, M. Bertrand rencontrait, outre des gens d'affaires, le ministre des Transports, des Télécommunications et des Eaux et le secrétaire d'État à l'Industrie, au Commerce et au Tourisme. La signature d'une entente de coopération industrielle dans le secteur des produits pharmaceutiques a couronné cette visite.

11. Gouvernement du Québec, *Communiqué*, 8 octobre 1997.

12. *Lettre du Québec*, vol. 11, n° 2, octobre-novembre 1997, p. 14; *La Presse*, 7 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 7 novembre 1997, p. B11.

13. Cabinet du ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 27 octobre 1997; *Le Quotidien*, 29 octobre 1997, cité par *L'Argus*, 31 octobre 1997, p. A6.

14. Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, *Communiqué*, 3 octobre 1997.

4 – La Pologne

La Pologne bénéficiait de nouveau de l'expertise québécoise en matière de coordination des mesures d'urgence après des inondations et de reconstruction de lieux dévastés. Une délégation de fonctionnaires polonais visitait le Québec à cet effet à la mi-novembre¹⁵. Elle séjourna dans la région du Saguenay et rencontra plusieurs responsables de la Sécurité civile, de l'Environnement, de la Santé et de l'Énergie. Outre le Québec, la délégation polonaise se rendit aussi au Manitoba, autre province récemment frappée par des inondations.

5 – La Russie

Le Québec et la région de Samara, en Russie, signaient le 9 octobre une entente de partenariat qui s'inscrit dans la foulée de l'entente en vigueur depuis 1994. Celle-ci élargit la coopération à de nouvelles sphères d'activité dont le parachèvement du Centre oncologique et l'aéroport de Samara¹⁶.

F — Le Québec et l'Amérique latine

1 – Le Mexique

La mission économique de trois jours, du 5 au 7 octobre, du Gouverneur de l'État de Guanajuato, M. Vincente Quesada, s'est terminée par des résultats positifs¹⁷. Des visites industrielles, des rencontres avec le milieu des affaires et des personnalités politiques, ont fait avancer plusieurs dossiers de coopération. De nouvelles bases de coopération pourraient notamment être établies en matière de reboisement forestier, de géomatique et de restauration des sites miniers. Trois ententes ont de plus été signées : les deux premières impliquent la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le Musée de la civilisation de Québec tandis que la troisième est une entente de coopération entre gouvernements dans les domaines économique, scientifique, technologique, académique et culturel.

2 – Le Venezuela

Dans le cadre d'une mission de prospection de nouveaux marchés au Venezuela, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, M. Roger Bertrand, visitait ce pays du 30 novembre au 5 décembre¹⁸. Accompagné de représentants d'une quinzaine d'entreprises, M. Bertrand avait à son ordre du jour une

15. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 18 novembre 1997 ; *La Presse*, 19 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 19 novembre 1997, p. A26.

16. Cabinet du vice-premier ministre, *Communiqué*, 9 octobre 1997.

17. Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 2 octobre 1997 et 7 octobre 1997 ; Mines, Terres et Forêts, *Communiqué*, 9 octobre 1997.

18. Cabinet du ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, *Communiqué*, 30 novembre 1997 et 8 décembre 1997 ; *Le Soleil*, 13 décembre 1997, p. F10.

vingtaine de rendez-vous avec des gens d'affaires et des personnalités politiques, dont le ministre de l'Environnement et le ministre de l'Industrie et du Commerce vénézuéliens. Trois ententes commerciales ont été signées et on évalue à 10 millions \$ la potentialité d'autres contrats. M. Bertrand a également rencontré les chefs des États de Mérida et d'Aragua. Le gouverneur d'Aragua a d'ailleurs confirmé qu'il dirigera une mission commerciale au Québec en 1998.

G — Le Québec et l'Asie

1 — La mission en Chine du Premier ministre

Pour sa mission économique et commerciale de douze jours en Chine, au début de novembre, le Premier ministre québécois était accompagné du ministre d'État des Ressources naturelles, M. Guy Chevette, des présidents d'Hydro-Québec et de la Caisse de dépôt et de placements du Québec ainsi que de 200 gens d'affaires¹⁹. Quatre villes, Beijing, Shenyang, Dalian et Shanghai, ont été visitées et chacune de ces étapes a donné lieu à la signature de contrats, de rencontres officielles et de sessions de maillage entre gens d'affaires. Des contrats d'une valeur de 1,19 milliard \$ ont été signés, notamment dans le secteur de l'énergie et de l'ingénierie qui représente à lui seul plus de 75 % des contrats signés durant *Mission Québec*. Les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction et de la vente de simulateurs de vol ont aussi généré d'importants contrats de même que ceux des échanges culturels et scientifiques.

M. Bouchard a eu l'occasion de s'entretenir avec l'un des six vice-premiers ministres chinois, M. Jiang Chunyun, le gouverneur du Liaoning, les ministres du Commerce extérieur, des Ressources hydriques et de l'Énergie ainsi que les maires de Dalian et de Shanghai. Une rencontre avec le vice-premier ministre Zhu Rongji souhaitée par la délégation québécoise n'a pu avoir lieu²⁰. Toutes ces discussions ont été essentiellement de nature économique conformément aux désirs des hôtes chinois et des participants québécois²¹. L'un des rares sujets politiques abordés, le dossier de l'ouverture d'un consulat chinois à Montréal, n'a pas connu de développements majeurs, les autorités chinoises demeurant sur leur position.

Outre les contrats commerciaux, une entente de coopération a été signée pour la création d'un groupe de travail conjoint chargé de s'assurer de la mise

19. Gouvernement du Québec, *Communiqué*, 11 novembre 1997 (deux communiqués); *Le Devoir*, 5 novembre 1997, p. A6, 6 novembre 1997, pp. A1-A8, 10 novembre 1997, p. A3 et 12 novembre 1997, p. B1.

20. *Le Soleil*, 5 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 5 novembre 1997, p. A2; *La Presse*, 5 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 5 novembre 1997, p. A1.

21. *Le Soleil*, 21 octobre 1997, cité par *L'Argus*, 21 octobre 1997, pp. A3-A4; *Le Devoir*, 4 novembre 1997, p. A4; *The Globe and Mail*, 6 novembre 1997, pp. A1-A9; *L'Argus*, 6 novembre 1997, pp. A4-A6.

en œuvre des projets signés dans la province du Liaoning. Un groupe de travail de haut niveau sera également mis sur pied pour déterminer une collaboration accrue en matière de haute technologie tandis qu'un comité de travail sera créé pour identifier des projets prioritaires dans le domaine énergétique. Enfin, le suivi de la mission sera fait par un groupe interministériel qui revisitera en mars 1998 les villes hôtes de la mission.

À l'issue de son séjour, M. Bouchard a également annoncé que le Québec accroîtra sa présence en Chine et en Asie du Sud-Est. Trois autres représentants seront ajoutés en Chine dont un chef de poste du Québec et son adjoint qui seraient logés à l'ambassade du Canada à Beijing. L'annonce, par le Premier ministre québécois, de l'accord de principe conclu avec l'ambassade canadienne, était toutefois qualifiée de « prématurée » par l'ambassadeur canadien, M. Howard Ballock, certains points de négociations n'étant pas complétés²². Ce commentaire surprit M. Bouchard qui émit un communiqué à ce sujet. La présence québécoise sera de plus renforcée en Asie du Sud-Est avec la nomination d'un coordonnateur pour cette région qui sera basé à Kuala Lumpur, en Malaisie.

2 – Les Philippines

Le 28 novembre, le Président philippin, Fidel Ramos, était de passage au Québec dans le cadre d'une visite officielle au Canada. M. Ramos rencontrait le Premier ministre québécois pour discuter des suites à donner à la mission d'Équipe Canada à laquelle M. Bouchard avait participé. Le président Ramos rencontra aussi les maires de Dorval et de Montréal et participa à un déjeuner offert par le Conseil de Montréal pour les relations internationales en association avec le Conseil de commerce ANASE-Canada²³.

H — Chronologie thématique*

Entente en matière judiciaire avec la France
octobre à décembre :

Une querelle fédérale-provinciale éclate, ce trimestre, au sujet de la signature d'une entente en matière judiciaire entre la France et le Québec. L'affaire trouve rapidement écho à la Chambre des communes et les ministres Sylvain Simard et Lloyd Axworthy ont un échange de lettres à ce sujet. En novembre, une rencontre entre fonctionnaires et experts juridiques ne permet pas de débloquer le dossier de façon significative, les principaux points de désaccord demeurant la pertinence de lier l'entente Québec-France à la Convention Canada-France et le vocabu-

22. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 11 novembre 1997; *La Presse*, 12 novembre 1997, cité par *L'Argus*, 12 novembre 1997, p. A1.

23. Cabinet du Premier ministre du Canada, *Communiqué*, 21 novembre 1997.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

laire utilisé. Le 5 décembre, l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité une motion qui demande au gouvernement fédéral de respecter les compétences constitutionnelles du Québec. (Gouvernement du Québec, *Communiqué*, 21 octobre 1997, 23 octobre 1997 et 5 décembre 1997; MAECI, *Communiqué* n° 170, 22 octobre 1997; *Le Devoir*, 23 octobre 1997, p. A6; *The Globe and Mail*, 23 octobre 1997, p. A4 et 12 novembre 1997, p. A3.)

TV5-USA

9 octobre :

Les ministres responsables de la télévision francophone réunis à Paris annoncent que la chaîne TV5 sera diffusée avec une grille horaire quotidienne de 24 heures aux États-Unis dès le mois de décembre. Les opérations de TV5-USA seront basées à Montréal et le budget de 8 millions de dollars américains consacré à ce projet sera assumé par la France (50 %), le Canada et le Québec (30 %) et la Suisse et la Belgique (10 %). (*Le Devoir*, 9 octobre 1997, p. B7)

Article controversé dans le National Geographic

mi-octobre :

À la suite de la parution d'un article portant sur le Québec dans la revue *National Geographic*, le ministre des Relations internationales du Québec écrit à l'éditeur pour exprimer son étonnement devant la vision « partielle et partielle » de la réalité québécoise présentée par l'auteur, M. Ian Darragh. (Gouvernement du Québec, *Communiqué*, 17 octobre 1997; *Le Devoir*, 11-12 octobre 1997, pp. A1-A12)

Le fonds d'aide à l'action humanitaire internationale

20 novembre :

En tant que responsable du Fonds d'aide à l'action humanitaire internationale, le ministre Sylvain Simard, annonce une contribution de 6000 \$ pour assurer le transport de 30 000 livres recueillis au profit des enfants de Madagascar. (Cabinet du ministre des Relations internationales, *Communiqué*, 20 novembre 1997)

Les mines antipersonnel

3 décembre :

Une motion de soutien à la Convention sur les mines antipersonnel est déposée à l'Assemblée nationale du Québec. Celle-ci est adoptée à l'unanimité le lendemain. (Ministère des Relations internationales, *Communiqué*, 3 décembre 1997)